

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mercredi 24 septembre 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à la Chapelle-Grésignac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 18 septembre 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	45	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville - Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemerrier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles St Sébastien
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Corinne Ducoup – Alfred Gonnard – Daniel Bonnefond – Joël Constant – Catherine Bezac-Gonthier – Catherine Esculier – Pierre Guigné – Brigitte Pourtier – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Edwige Badel
Procurations	5	Joël Constant à Bruno Limerat Catherine Bezac-Gonthier à Nicolas Platon Catherine Esculier à Christine Laurent Pierre Guigné à Jean-Pierre Paretour Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet

DELIBERATION N° 2025 /110 : (Code Nomenclature /712)**DATE : 24 SEPTEMBRE 2025****RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau****OBJET : Décision Modificative N°1 du Budget annexe SPANC****M. le Vice-Président propose à l'assemblée les modifications budgétaires suivantes :**

Il est proposé de modifier les crédits budgétaires 2025 du Budget annexe SPANC afin d'ajuster les dépenses de fonctionnement et d'investissements suivantes :

-Afin de réaliser les écritures d'admission en non-valeur, il est proposé d'abonder le compte 6541 « créances admises en non-valeur » à hauteur de 346.00 € HT (soit 380.00 € TTC) par virements depuis le compte 60636 « vêtement de travail » pour 100 €, le compte 6066 « carburant » pour 100 €, le compte 61551 « entretien matériel roulant » pour 100 €, et le compte 61558 « entretien autres biens mobiliers » pour 46 €.

-Afin de permettre l'acquisition de mobilier en section d'investissement, il est proposé d'abonder l'opération n°115 « Mobilier » pour 670.00 € HT par virement depuis l'opération n°116 « Matériel de transport ».

chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
011	60636		Vêtement de travail	-100.00 €	
011	6066		Carburant	-100.00 €	
011	61551		Entretien matériel roulant	-100.00 €	
011	61558		Entretien autres biens mobiliers	- 46.00 €	
65	6541		Créances admises en non-valeur	+ 346.00 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				0.00 €	
chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
21	2182	116	Matériel de transport	- 670.00 €	
21	2184	115	Mobilier	+670.00 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT				0.00 €	

Le conseil communautaire à l'unanimité décide de procéder aux modifications proposées ci-dessus.

Décision du Conseil Communautaire :**Votes pour : 51****Votes contre : 0****Abstention : 0**

Publié le 06/10/2025

Le secrétaire de séance du 24 Septembre 2025
Jean-Marcel Beau

Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Jean-Marcel BEAU

